



DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°32 du : 29 novembre 2021
Délibération n° : 2021.034
Page 1 sur 2

Objet : Appel à projet Écologie Industrielle et Territoriale 2021-2022 du Conseil Régional PACA et de l'ADEME

Par suite d'une convocation en date du 18 novembre 2021, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés en la mairie de Villard Saint Pancrace le 29 novembre 2021 sous la Présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Michel MOURONT

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais – 5/5 Voix			
Arnaud MURGIA	<i>Excusé</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Claudine CHRETIEN	Présente	Vincent FAUBERT	<i>Absent</i>
Émilie DESMOULINS	Présente	Gabriel LEON	<i>Absent</i>
Pierre LEROY	Présent	Emeric SALLE	<i>Absent</i>
Jean-Marie REY	Présent	Marine MICHEL	Présente
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 2/4 voix			
Dominique MOULIN	Présent	Guillaume DEJY	<i>Excusé</i>
Michel MOURONT	Présent	Michel MOUTTE	<i>Absent</i>
Mathieu ANTOINE	<i>Absent</i>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Hervé WADIER	<i>Absent</i>	Valérie GARCIN EYMEOUD	<i>Absente</i>
Communauté de communes du Pays des Écrins – 2/2 voix			
Alice PRUD'HOMME	Présente	Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Absent</i>
Marie BAILLARD	<i>Excusée</i>	Christian CANTON	Présent

Vu

Le Contrat de Transition Écologique et Solidaire dont l'économie circulaire est une des orientations principales ;

L'appel à projet conjoint Conseil Régional PACA et ADEME intitulé « Écologie Industrielle et Territoriale – EIT 2021-2022 » ;

La délibération n°2021.024 du Conseil syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras en date du 6 octobre 2021 relative à la mise en place d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale ;

L'avis du bureau du 10 novembre 2021.

CONSIDERANT

Qu'afin de présenter la demande de subvention il convient d'acter le plan de financement.





DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°32 du : 29 novembre 2021
Délibération n° : 2021.034
Page 2 sur 2

Objet : Appel à projet Écologie Industrielle et Territoriale 2021-2022 du Conseil Régional PACA et de l'ADEME

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	9
Nombre de membres présents	9	Nombres de membres représentés	0
Nombre de suffrages exprimés		9	
Pour	9	Contre	0
		Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Valide le plan de financement de 8 mois comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Charges salariales 0,5 ETP	18 000 €	Région	20 000 €
Dépenses de fonctionnement, frais de déplacement et de mission	2 000 €		
Dépenses de matériel informatique et équipement, frais de réception et communication	5 500 €	Autofinancement	5 500 €
TOTAL	25 500 €	TOTAL	25 500 €

Décide de solliciter les subventions auprès du Conseil régional à hauteur de 20 000 euros ;

Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte, convention ou autres documents devant intervenir avec les partenaires financiers et autres, concernant la gestion et la mise en place du dispositif ;

Précise que les crédits destinés au financement de cette mission sont inscrits au budget de l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.



Le Président,
Pierre LEROY